**CHARTE DU RANDONNEUR :**

**°** Respecter la nature et les propriétés privées

° Rester sur les chemins et sentiers balisés, ne pas couper par les propriétés

° Faire attention aux cultures et aux animaux, refermer les barrières

° Ne pas jeter de détritus, de papiers, les emporter avec soi

° Respecter les équipements d’accueil, de signalisation, de balisage ainsi que tout les lieux traversés

° Respecter le code de la route en cas de circulation sur la chaussée ou de traversée de route.

° Aller au petit coin toujours par deux, en prévenant le responsable de groupe

° Restez courtois entre pratiquants (vététistes, cavaliers, promeneurs, riverains pêcheurs …..)

° Découvrir la flore sans la piétiner ou la cueillir

° Ne pas consommer l’eau des ruisseaux ou de la neige, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu’elle est potable.

**° Téléphone portables acceptés uniquement en cas d’urgence. La musique et les jeux sont interdits. En cas d’utilisation non autorisée, le professeur confisquera le portable et le rendra au responsable de l’enfant.**

Pendant les randonnées, tu dois respecter les consignes du professeur, c’est lui qui décide du parcours. Tu ne dois en aucun cas le perdre de vue ou quitter le groupe.

**Matériel à emporter** :

° Mini sac avec goûter, lunettes de soleil, casquette, crème, veste imperméable, tenue de randonnée, chaussures crantées ou de randonnées.

Si je suis perdu :

Ne laissons pas trop d’espace entre les marcheurs, tâchons d’avoir toujours un œil sur la personne ou le groupe qui nous précède. Si nous nous perdons, restons sur place ou revenons sur nos pas, le professeur nous retrouvera plus facilement. Si une personne est en difficulté, le groupe se montre solidaire jusqu’à ce qu’une solution soit trouvée.

Je téléphone à mon professeur, mais en aucun cas à une autre personne.

PAI :

Les élèves ayant un PAI doivent avoir le nécessaire avec eux. Les professeurs veilleront à emporter une trousse de secours et les protocoles

Spécifiques apportés par l’infirmière en salle des professeurs.

N° des professeurs : Mme TEYCHENE : 0681149730 ; Mme DUBOIS : 0674631565 ; M COLLIN : 0651231883 ; M VERGER : 0683943243

**PROGRAMME DES SORTIES** Sorties 5° 3,4 ,5 5° 1,2 Horaires

Mont PEZARD 11 mars 2019 8 mars 2019 13h / 17h Tours de MONTMAYEURS 18 mars 2019 15 mars 2019 13h / 17h Pic de l’Huile (2) 25 mars 2019 22 mars 2019 13h / 17h 1 avril 2019 29 mars 2019 13h / 17h Le Bourget en Huiles 8 avril 2019 12 avril 2019 13h / 17h Le Collet d’Allevard 3 ou 17 juin 2019 7 ou 19 juin 2019 8h30 / 17h + Journée de rattrapage

Les parents qui souhaitent accompagner doivent nous le faire savoir par le biais du carnet de correspondance

En cas d’annulation, une séance d’EPS sera proposée de 14h à 16h. Une après midi ou une journée de rattrapage sera proposée en cas d’intempérie.

SIGNATURE ELEVE SIGNATURE PARENT(S)